

épouse Agathe, considérée comme le véritable chef de la famille, les officiers supérieurs que l'arrivée prochaine du FPR allait pousser vers la retraite définitive, avec parmi eux le colonel Bagosora, les chefs politiques des ailes «Hutu Power» (extrémistes hutus) qui s'étaient constituées au sein de chaque parti et avaient chacun recruté leurs miliciens, les Interahamwe ou les Impunganzumbi (ceux qui combattent ensemble). Depuis la signature des accords d'Arusha, invoquant la liberté de la presse, les extrémistes s'étaient dotés d'une radio privée, la RTL, qui distillait la haine à l'encontre des Tutsi et la méfiance à l'égard des Belges. Au fil des mois, un million de machettes avaient été distribuées, les achats d'armes (à l'Égypte, grâce à des crédits français) avaient fait exploser le budget de la Défense, les listes des suspects, des politiciens à abattre en premier lieu avaient été dressées.

Selon toute vraisemblance, c'est bien par les siens que le président Habyarimana a été tué.

La disparition du président répondait à un double objectif : ouvrir le pouvoir à une équipe plus radicale, dirigée par le colonel Bagosora et qui allait être incarnée officiellement par le «gouvernement intérimaire» et aussi créer l'alchimie –ce mélange de haine, de peur, d'obéissance aux ordres, de convoitises matérielles– qui allait permettre d'as-

socier toute la population hutue à l'entreprise d'extermination des Tutsi.

Vingt années de polémique

Durant vingt ans, la polémique sur les auteurs du tir fatal contre l'avion présidentiel a défrayé la chronique. À l'époque, tous les témoins qui se trouvaient près de la colline de Kanombe, d'où furent tirés des missiles, s'accordaient pour attribuer l'attentat à des extrémistes hutus, désireux d'éliminer un président devenu trop faible. Nombreux étaient ceux qui assuraient que des «Blancs» tireurs d'élite ou spécialistes en communications, se trouvaient dans la petite équipe basée dans l'enceinte même du camp présidentiel, où seuls les Français pouvaient se mouvoir à l'aise. Alors que le juge d'instruction Jean-Louis Bruguière, mandaté par les familles et se dispensant de toute enquête sur le terrain, émit neuf mandats d'arrêt à l'encontre de dirigeants du FPR, les accusant d'être les auteurs de l'attentat, son successeur, le juge Marc Trevidic, pulvérisa cette hypothèse par un constat tout simple, très matériel : il démontra à l'aide d'expertises sur le son et de relevés de terrain, que le tir était parti de l'enceinte du camp de la garde présidentielle, une imprenable forteresse du Hutu power... Selon toute vraisemblance, c'est bien par les siens que le président Habyarimana a été tué, même si l'on ignore toujours l'identité et la nationalité des tireurs d'élite. †

L'Église catholique au cœur du génocide rwandais

Il y a vingt ans, près d'un million d'êtres humains –Tutsi pour la grande majorité– étaient exterminés entre le mois d'avril et le mois de juin 1994. Le génocide auquel nous avons assisté fut en réalité minutieusement programmé et systématiquement organisé. Les responsables politiques de la France et de la Belgique (comme de la Suisse et de l'ONU) portent une lourde responsabilité dans cette tragédie sans nom. Mais aussi l'Église !

Par Christian Terras
Directeur des éditions Golias

À l'heure où certains «désinformateurs» professionnels jouent encore et toujours la fameuse thèse du «double génocide», il importe de dénoncer non seulement la raison d'État mais aussi la raison d'Église à l'œuvre dans la mécanique génocidaire rwandaise. En effet, l'Église catholique et des missionnaires –en particulier les Pères blancs en étroite liaison avec l'Internationale démocrate chrétienne (IDC)– étaient au courant des préparatifs du génocide. Cinquante après la Shoah, ils savaient. Or, ils se sont tus.

Pères pas tout blancs

Au moment du cataclysme, nombre d'entre eux ont même rapidement fait leurs bagages et sont rentrés chez eux en Europe, en abandonnant leur petit peuple de fidèles

entre les dents des loups qui les broyaient dans les chapelles et les églises. La plupart de ces religieux missionnaires n'ont rien fait pour arrêter ce crime contre l'humanité. Pis, certains ont soustrait à la justice et «exfiltré», par des filières caritatives notamment, des responsables génocidaires proches de l'entourage du président Habyarimana, ainsi que du personnel de l'Église catholique coupable de génocide (les abbés Rukundo et Seromba en particulier, condamnés par le TPIR d'Arusha et les deux religieuses sœurs Gertrude et Kizito condamnées, elles, par la justice belge).

Pourquoi une telle posture de la part des grands serviteurs de l'Église missionnaire en Afrique ? Le Rwanda, au début du XIX^e siècle, apparaît comme un champ privilégié pour



l'expansion catholique. La hiérarchie religieuse et les Pères blancs y ont projeté une cité, un « royaume chrétien », souhaitant réaliser là ce qui avait échoué en Europe et une sorte de modèle pour le passage de l'Afrique au christianisme. Le pays était à l'époque aux antipodes de la situation qui produira le génocide. Les deux populations Tutsi et Hutu cohabitaient sans drame.

Que s'est-il produit ? Au départ, le pouvoir politico-religieux s'établissant avec la colonisation favorisa en premier lieu les Tutsi. Mais le temps passant, ceux-ci voulurent s'émanciper de la tutelle religieuse et coloniale dans le contexte notamment de la décolonisation et le même pouvoir renversa la vapeur de fond en comble en pratiquant une sorte de cléricalisme populaire, une « théologie de la libération »

dévoyée en faveur des Hutu, peuple majoritaire; celui-ci tenta de garder son hégémonie coûte que coûte.

D'où l'importance d'évoquer ce carrefour de l'histoire coloniale et missionnaire pour prendre conscience des enjeux de l'action menée par l'Église catholique au Rwanda. La collusion du politique et du religieux y est flagrante. Elle signifie que l'Église catholique n'en avait toujours pas fini, à l'époque du génocide, de vouloir imposer son idéologie à la cité profane, c'est cela même qu'elle appelle « christianiser » ou « évangéliser ».

Le bal des menteurs

L'échec meurtrier in fine d'une telle entreprise trouve en réalité sa source dans une conception viciée de la

« Mission » évangélisatrice. Comment, en effet, au XX^e siècle, rêver d'une chrétienté de type moyenâgeux et théocratique, et surtout s'acharner à la réaliser à l'encontre de ceux-là qui ont voulu, à certains moments de l'Histoire de ce pays, secouer le joug clérical ? La volonté de christianiser à n'importe quel prix s'est ainsi progressivement muée en trahison du message et avérée comme un pur mensonge. Mensonge fabriqué dès l'abord par l'affirmation d'une opposition ethnique irréductible entre Hutu et Tutsi. Mensonge, l'oppression proclamée des Hutu par les Tutsi. Et voici inventée une « théologie de la libération » comme on l'a vu plus haut, en faveur des Hutu pour renverser le rapport des forces. Jamais en ce XX^e siècle, société colonisée n'a été manipulée de la sorte par un pouvoir ecclésiastique sans bornes.

L'Église catholique n'en avait toujours pas fini, à l'époque du génocide, de vouloir imposer son idéologie à la cité profane.

La boucle sera bouclée par un dernier mensonge : non seulement la plupart des gens d'Église ont refusé, après le génocide, d'assumer leur comportement, mais ils ont récusé farouchement la réalité des faits et en particulier la culpabilité des génocidaires notoires, dont nombre de prêtres, de religieux et de religieuses. Camouflage ultime. Le

silence est de règle pour ne pas entacher l'honneur de l'Église. L'opinion publique en général s'est laissé bernier : mutisme et désinformation de grands médias y ont contribué largement.

Quant au Vatican, il a lui aussi choisi le profil bas. Durant ces deux décennies écoulées, le discours officiel sur la tragédie rwandaise est resté superficiel. Certes, le pape Jean Paul II a envoyé un message, le 20 mars 1996, la veille de Pâques, à Kigali indiquant que « tous les membres de l'Église qui ont péché durant le génocide doivent avoir le courage de supporter les conséquences des faits qu'ils ont commis contre Dieu et contre leur prochain ». Mais pour préciser quelques lignes plus loin que pour autant, la responsabilité institutionnelle et historique de l'Église n'était pas en cause. Or, le génocide rwandais est un fait collectif indéniable qui ne peut se réduire à quelques cas isolés, fussent-ils religieux : pendant le génocide, ce sont essentiellement des chrétiens qui ont massacré d'autres chrétiens. Un constat qui engage non seulement la responsabilité individuelle d'hommes et de femmes d'Église mais aussi la responsabilité systémique de l'Église catholique en tant qu'institution.

D'autant que l'autre aspect scandaleux de cette tragédie est qu'en de nombreux endroits au Rwanda, les tueries ont été commises dans des presbytères, des églises et des chapelles où les victimes avaient cru pouvoir trouver refuge. En effet, le réflexe de se réfugier dans les lieux d'Église remonte à 1959, lors du premier massacre ciblant les Tutsi, au Rwanda. Durant ces années-là, ceux

qui trouvèrent asile dans les églises eurent la vie sauve. La profanation des lieux saints était considérée comme un sacrilège. En revanche, tuer un Tutsi était perçu comme une simple transgression du cinquième commandement, sous-entendu que ce péché était réparable par simple absolution lors de la confession.

Diplomatie vaticane

Ainsi, à l'impunité assurée par l'État, s'est ajouté la tranquillisation de la conscience administrée par l'Église. Force est de constater que ce précédent et d'autres qui suivirent, toujours «classés sans suite», contribuèrent à la «solution finale» de 1994 qui fut en réalité une reprise plus méticuleuse et à grande échelle des pogroms organisés contre les Tutsi dans les décennies passées.

Tuer un Tutsi était réparable par simple absolution lors de la confession.

Enfin, suite à la tragédie rwandaise, il conviendra d'observer la position du pape François. Le hasard de l'histoire fait coïncider la première année de son pontificat avec la vingtième commémoration du génocide rwandais. Précisons que le cardinal Giuseppe Bertello qui est, à l'heure actuelle, l'un de ses plus proches collaborateurs et hommes de confiance connaît parfaitement le dossier rwandais. Il fut nonce apostolique au Rwanda de 1991 à 1996. Il a été

témoin oculaire de la dégradation de la situation. En tant que doyen du corps diplomatique, il faisait partie de la délégation internationale sur place qui a tenté à plusieurs reprises de ramener feu le président Habyarimana et ses troupes à la raison. C'est donc une personnalité de premier ordre qui est aujourd'hui dans le sillage immédiat du pape.

Ce dernier en profitera-t-il pour aller plus loin que son prédécesseur, Jean Paul II ? Rien n'est moins sûr quand on connaît l'attitude ambiguë que n'a jamais cessé d'avoir le pape Bergoglio vis-à-vis de la dictature argentine et ses 30 000 disparus. Une parole forte sur le génocide rwandais est pourtant attendue de sa part car cette tragédie africaine nous renvoie à deux noms : Auschwitz et Rwanda. Deux noms qui se répondent du milieu à la fin du XX^e siècle comme l'expression paroxystique du Mal. Et dans ce domaine, la seule question pertinente qui prévaut est celle-ci : que devons-nous faire pour le combattre ?

Or, combattre le Mal implique de le reconnaître en premier lieu puis de l'éradiquer des «structures de péché» qui l'ont commis. À ce titre, l'Église catholique se trouve principalement interpellée en raison de ses responsabilités avant, pendant et après la tourmente rwandaise. ✝

Le nerf de l'enfer

Lorsqu'on parle du génocide au Rwanda, c'est généralement en termes de narration des profondes souffrances humaines, de poursuites judiciaires et de condamnations des auteurs du crime de génocide, de l'inaction de la communauté internationale pour empêcher ce crime contre l'humanité. Plus rares sont les études qui ont abordé les causes sociales et économiques ayant précipité les événements d'avril 1994.

Par Pierre Galand
Président du Centre d'Action Laïque

La grave détérioration de l'environnement économique du Rwanda, dû notamment à l'effondrement des cours du café au plan mondial et l'imposition brutale des réformes macro-économiques imposées de manière aveugle par les institutions de Bretton Woods, vont plonger le Rwanda dans une tornade aux conséquences dramatiques. Les autorités rwandaises, mises sous contrôle et perfusion par les grands bailleurs de fonds internationaux ainsi que par la Belgique et l'Union européenne, vont utiliser la question ethnique pour tenter de se maintenir au pouvoir, amplifiant de ce fait la désintégration sociale et culturelle et les plus graves violations des droits humains.

Détournement de fonds

À la demande du gouvernement rwandais, début 1996, le PNUD¹ m'envoie en tant que chef de mission réaliser, avec le professeur Michel Chossudovsky, expert en finance internationale, une étude sur l'usage de la dette extérieure du Rwanda (1990-1994). Le rapport s'intitule

«L'usage de la dette extérieure du Rwanda (1990-1994). La responsabilité des bailleurs de fonds». Ce rapport sera remis aux autorités rwandaises, à la Commission d'enquête du Sénat de Belgique, aux enquêteurs du Tribunal pénal sur le Rwanda, ainsi qu'au PNUD et aux Nations unies.

Cette étude, réalisée sur base des documents officiels de la BNR (Banque nationale du Rwanda), des ministères de la Défense, du Plan, des Finances et de la Banque mondiale, porte sur les années 1990-1994. Elle atteste des nombreux artifices utilisés durant cette période afin de détourner l'argent des donateurs internationaux dans le double but de mener la guerre contre le FPR² et de préparer, au cours de la même période, l'extermination de la population tutsi.

Ces dépenses précipitent le Rwanda dans un cercle vicieux. D'une part, celui d'un endettement extérieur intenable et, d'autre part, du fait des détournements, à l'arrêt des travaux

1 PNUD : réseau mondial de développement dont dispose le système des Nations unies.

2 FPR : Front patriotique rwandais conduit par Paul Kagame.